



*Association pour le Développement
de l'Apiculture en Pays de la Loire*

L'info ADA Pays de la Loire n°31

22 septembre 2022



Nouveau service aux adhérents: Accompagnement aux comptages varroa

L'ADA Pays de la Loire propose à ses adhérents de venir les aider à effectuer des comptages varroa, via [la méthode de mesure au CO2](#). Le salarié de l'ADA accompagnera l'apiculteur intéressé sur ses ruchers afin d'effectuer les comptages et d'obtenir des informations précises et instantanées sur l'ampleur de l'infestation de ses ruches.

Pourquoi effectuer des comptages?

- Savoir si son traitement de fin de saison a fonctionné et s'adapter en conséquence.
- Situer son infestation par apport aux références existantes.
- Apprendre comment faire des comptages varroa, et mieux comprendre à quoi ils peuvent être utiles dans sa gestion de varroa.
- Participer à la constitution d'une base de données régionale de l'infestation varroa, qui permettra à terme d'avoir une visibilité sur les pratiques de lutte les plus efficaces sur notre territoire.

Je suis intéressé! Qui dois-je contacter?

- Contacter Jérôme Amouraben, l'animateur technique de l'ADA Pays de la Loire, au plus vite pour convenir d'un rendez-vous dans les jours et semaines qui viennent: 07 49 95 15 51 / jamouraben.adapl@gmail.com



Rappel: Vous avez jusqu'au 15 octobre pour déposer vos demandes d'aide régionale "reconstitution du cheptel"

Les documents à remplir pour bénéficier de l'aide régionale "reconstitution du cheptel apicole" pour l'année 2022 sont disponibles. Les règles restent les mêmes qu'en 2021.

Vous trouverez dans le dossier accessible ci-dessous les éléments suivants:

- Le règlement applicatif au programme de reconstitution du cheptel
- Le formulaire de demande d'aide
- Le registre d'élevage
- L'attestation de visite vétérinaire (optionnelle)
- La fiche de demande de paiement
- La fiche de déclaration de mortalité

Deux modifications sont à prendre en compte concernant le règlement applicatif:

- Toutes les mentions "GIE Elevage" du texte sont à remplacer par la mention "ADA Pays de la Loire". Les dossiers sont à **envoyer à l'ADA Pays de la Loire**, par mail (adapaysdelaloire@gmail.com) ou par courrier (ADA Pays de la Loire, 1 rue des magnolias 49130 Les Ponts de Cé), et non au GIE élevage.
- Si vous avez bénéficié de [l'aide FranceAgriMer au repeuplement du cheptel](#) cette année pour acheter des ruches, des ruchettes ou des nucléi (c'est à dire du matériel non vivant) en 2022, vous restez éligibles à l'aide régionale à la reconstitution du cheptel. Vous n'êtes cependant pas éligible si vous avez bénéficié de cette aide pour acheter des essaims, des paquets d'abeilles ou des reines.

L'ADA, en coopération avec l'OVS et l'OVVT, préconise aux apiculteurs d'organiser une visite vétérinaire en amont du dépôt de leur demande. Bien que non obligatoire cette visite permettra de mieux interpréter la mortalité constatée, ses causes supposées et d'identifier des leviers d'amélioration.

Coordonnées des vétérinaires apicoles en Pays de la Loire:

- 44 : Caroline Lantuejoul - 06 72 57 37 43 – Barbara Blanc 02 40 89 21 32
- 49 : Gérald Therville – 06 14 46 06 19
- 53 : Maud Belliard - 06 22 75 18 13
- 72 : Mehdi Hakimi – 06 63 08 04 75
- 85 : Samuel Boucher - 02 51 91 02 53

Date limite d'envoi de votre dossier de demande d'aide: 15 octobre 2022

Pour toute question vous pouvez contacter Adrian Chartin, animateur de l'ADA Pays de la Loire, par mail (adapaysdelaloire@gmail.com) ou par téléphone (07 76 36 65 50).

Dossier de demande d'aide 2022

Site ADA Pays de la Loire - Page "Aide à la reconstitution du cheptel"



Rappel: Enquête de production 2022 toujours en cours

Afin de caractériser la production apicole de cette année 2022 l'ADA Pays de la Loire vous invite à participer à l'enquête de production menée par le réseau ADA France et l'ITSAP.

Avoir un nombre suffisant de réponses nous permettra d'obtenir des données de références sur la filière apicole régionale, permettant notamment:

- Aux apiculteurs de comparer les résultats qu'ils ont obtenus avec les moyennes départementales, régionales et nationales.
- Aux personnes en phase d'installation de mieux cadrer leurs projets.
- D'avoir une vision rapide et précise du déroulé globale de la saison, afin de pouvoir activer plus rapidement des dispositifs tel que celui des calamités agricoles lorsque le besoin s'en fait sentir.

Les résultats de cette enquête sont bien entendu anonymes (vous n'êtes d'ailleurs même pas obligés de mettre votre nom ou votre mail) et les résultats détaillés gardés confidentiels.

Durée estimée de réponse à l'enquête: 10 minutes

Enquête de production 2022



Deux webinaires sur l'apiculture en septembre et octobre

En septembre et octobre nous vous proposons d'assister à deux webinaires thématiques.

- **Analyser ses matrices apicoles**, mercredi 28 septembre 2022 de 12h30 à 14h, organisé par l'ADA Pays de la Loire, l'ADAPIC et l'ADA Bretagne.

- **Pratiques de renouvellement du cheptel: Diversité et conséquences**, jeudi 13 octobre, de 9h à 11h30, organisé par l'[UMT PrADE](#).

Plusieurs autres webinaires vous seront proposés dans les mois qui viennent.

Inscription en amont du webinaire obligatoire pour y accéder:

Inscription - Analyser ses matrices apicoles

Inscription - Renouvellement



Ouverture de la période de déclaration de ruchers

Comme chaque année, **c'est l'heure de déclarer vos colonies** auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. La procédure est ouverte **du 1er septembre au 31 décembre** : Attention, respectez bien ces délais et enregistrez bien le récépissé de votre déclaration, particulièrement si vous demandez des aides par la suite.

A quoi ça sert ?

- C'est utile pour obtenir des références sur le nombre d'apiculteurs et de colonies en France, pour la gestion sanitaire du cheptel français mais aussi pour vos demandes d'aides.

Déclarer ses ruches en ligne:

Portail de télédéclaration



L'ADA Pays de la Loire sera présente au congrès BEECOME de Quimper

Organisé par l'UNAF en collaboration avec le syndicat de l'Abeille Finistérienne, le congrès Beecome aura lieu à Quimper du 20 au 23 octobre 2022.

Sur le thème de la sauvegarde des abeilles et de l'apiculture, ce congrès de 4 jours regroupera de nombreux acteurs de la filière, et organise des conférences sur toute sa durée.

A ce jour, près de 80 exposants y sont attendus, regroupant des sociétés, associations, organismes, ou encore syndicats, acteurs de la filière apicole.

ADA France, ADA Bretagne, et ADA Pays de la Loire y tiendront un stand.
N'hésitez pas à venir nous y retrouver !

Congrès Beecome

Enregistrement du colloque en ligne "Lutter contre le frelon asiatique"

Les 8 et 9 novembre 2021, l'ITSAP a coorganisé avec le Muséum National d'Histoire Naturelle un colloque intitulé "Lutter contre le frelon asiatique".

Le colloque a été structuré en 4 thématiques :

- Protéger les ruchers
- Localiser les nids, les détruire
- Piéger les frelons
- Surveiller un territoire

Blog ITSAP - Enregistrement et résumé du colloque

Rubrique des annonces

Recherche d'emploi en apiculture en Bretagne ou dans les régions voisines

Recherche un emploi saisonnier, dans une petite structure (maximum 300 ruches), ayant pour activité principale la fabrication de miel et sa transformation en divers produits. Je suis aussi intéressée par le côté animation pédagogique (visite de l'exploitation, sensibilisation dans les écoles). Je cherche en Bretagne, mais suis mobile dans les régions environnantes.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions.

Cordialement,
Gwénaelle MARTIN
07 67 24 35 01

Vous avez une annonce à faire passer ?
Achat / vente de matériel, essaims, ruches, recherche de main d'œuvre...
N'hésitez pas à transmettre votre annonce
pour la diffuser dans cette lettre d'infos rapide !

Vous cherchez une ancienne petite annonce ?
Retrouvez la sur [la page dédiée de notre site internet](#).



Adhérer à l'ADA Pays de la Loire - apiculteurs (collège 1)

Adhérer à l'ADA Pays de la Loire - structures apicoles (collège 2 et 3)



Nos abeilles quand on a oublié d'aller chercher les hausses

Avec le soutien de :



ADA Pays de la Loire
adapaysdelaloire@gmail.com
07 76 36 65 50
<https://www.adapl.org/>

